

**Doc. 11512**

25 janvier 2008

La nécessité d'une condamnation internationale de la grande famine (Holodomor) de 1932-1933 en Ukraine

Proposition de résolution

présentée par Mme Wohlwend et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le droit à la vie est le premier et le plus important des droits consacrés par la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (1950).

Dans l'ancienne URSS, le régime totalitaire stalinien a donné lieu à d'épouvantables violations des droits de l'homme ; des millions de personnes ont été privées de leur droit à la vie. La grande famine provoquée artificiellement (« Holodomor ») qui a ravagé l'Ukraine en 1932-1933 est la manifestation la plus tragique des actes meurtriers commis par le régime totalitaire de Staline.

La Grande Famine a été le résultat de mesures planifiées dans l'intention délibérée d'anéantir physiquement les opposants au régime répressif, au niveau national. La terreur entretenue par la famine artificielle est devenue un instrument clé de cette politique. Selon les statistiques, en une seule année, entre 1932 et 1933, l'Ukraine a perdu un quart de sa population (de 7 à 10 millions de personnes selon les sources) : 17 personnes mouraient chaque minute, soit plus de 1 000 par heure et près de 25 000 par jour. Le nombre total de victimes est donc égal, voire supérieur, à la population actuelle de certains pays européens.

La tragédie de la Grande Famine a été dissimulée intentionnellement pendant l'époque soviétique. Il était même défendu d'en parler ouvertement. Mais dans le cas d'une telle tragédie, il ne peut y avoir prescription. Après des décennies de silence, le moment est venu de rétablir la vérité historique, d'honorer la mémoire des victimes de la Grande Famine et d'exprimer notre compassion aux membres de leurs familles.

Le Conseil de l'Europe, qui est l'institution paneuropéenne de référence en matière de protection des droits de l'homme, ne peut pas garder le silence sur cette tragédie. Il doit unir sa voix à celle d'autres organisations internationales qui ont déjà pris position au sujet de la Grande Famine :

- le 7 novembre 2003, 35 Etats membres des Nations unies ont fait une déclaration commune à l'occasion du 70^e anniversaire de la Grande famine de 1932-1933 en Ukraine (Holodomor) ;
- le 1^{er} novembre 2007, l'Unesco a adopté une résolution sur le souvenir des victimes de la Grande Famine (Holodomor) de 1932-1933 en Ukraine ;
- le 30 novembre 2007, 33 Etats participants de l'OSCE ont adopté une déclaration commune à l'occasion du 75^e anniversaire de la Grande Famine (Holodomor) de 1932 et 1933 en Ukraine ;
- la Grande Famine (Holodomor) en Ukraine a été condamnée par les parlements d'Etats membres du Conseil de l'Europe comme l'Estonie, la Géorgie, la Hongrie, la Lituanie et la Pologne, ainsi que par les parlements du Canada et des Etats-Unis, pays ayant le statut d'observateurs auprès de l'Organisation.

Par l'élaboration d'un rapport et l'adoption d'une résolution qui s'inscrirait dans le prolongement de ses [Résolutions 1096](#) (1996) et [1481](#) (2006), l'Assemblée parlementaire pourrait se montrer solidaire de ses

partenaires internationaux et de ses Etats membres en condamnant les agissements du régime répressif stalinien, en sensibilisant le public à cette tragédie et en honorant le souvenir des millions d'Ukrainiens victimes de la Grande Famine de 1932-1933.

Signé¹:

- WOHLWEND Renate, Liechtenstein, EPP/CD
- BEMELMANS-VIDEC Marie-Louise, Pays-Bas, PPE/DC
- BENDER Ryszard, Pologne, GDE
- BĒRZINŠ Andris, Lettonie, ADLE
- BILOZIR Oksana, Ukraine, PPE/DC
- BLUM Roland, France, PPE/DC
- BOKERIA Giorgi, Géorgie, ADLE
- BONDARENKO Olena, Ukraine, ADLE
- Van den BRANDE Luc, Belgique, PPE/DC
- BRANGER Jean-Guy, France, PPE/DC
- CIRCENE Ingrida, Lettonie, PPE/DC
- CLIVETI Minodora, Roumanie, SOC
- COSARCIUC Valeriu, Moldova, ADLE
- CUBREACOV Vlad, Moldova, PPE/DC
- DOBELIS Juris, Lettonie, GDE
- EÖRSI Mátyás, Hongrie, ADLE
- FROMMELT Doris, Liechtenstein, PPE/DC
- GREENWAY John, Royaume-Uni, GDE
- GROSS Andreas, Suisse, SOC
- GRZYB Andrzej, Pologne, PPE/DC
- HADŽIAHMETOVIĆ Azra, Bosnie-Herzégovine, ADLE
- HANCOCK Michael, Royaume-Uni, ADLE
- HERASYM'YUK Olha, Ukraine, ADLE
- HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
- HOLOVATY Serhiy, Ukraine, ADLE
- HUSKOWSKI Stanisław, Pologne, PPE/DC
- IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
- JAKAVONIS Gediminas, Lituanie, ADLE
- JAZŁOWIECKA Danuta, Pologne, PPE/DC
- KARSKI Karol, Pologne, GDE
- KESKIN Hakki, Allemagne, GUE
- LAVRYNOVYCH Oleksandr, Ukraine, NI
- LAVTIŽAR-BEBLER Darja, Slovénie, ADLE
- LEUTHEUSSER-SCHNARRENBERGER Sabine, Allemagne, ADLE
- LINDBLAD Göran, Suède, PPE/DC
- LIPIŃSKI Dariusz, Pologne, PPE/DC
- LOEPFE Arthur, Suisse, PPE/DC
- MALIĆ Mirjana, Bosnie-Herzégovine, SOC
- MELČÁK Miloš, République tchèque, SOC
- MIMICA Neven, Croatie, SOC
- MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
- NAKASHIDZÉ Nino, Géorgie, ADLE
- OJULAND Kristiina, Estonie, ADLE
- OMELCHENKO Hryhoriy, Ukraine, ADLE
- PANTEV Andrey, Bulgarie, SOC
- PASHAYEVA Ganira, Azerbaïdjan, GDE
- de POURBAIX-LUNDIN Marietta, Suède, PPE/DC
- PYSARENKO Valeriy, Ukraine, SOC
- RIGONI Andrea, Italie, ADLE
- ROTNICKA Jadwiga, Pologne, NI
- RUSSELL-JOHNSTON, Royaume-Uni, ADLE
- SEVERINSEN Hanne, Danemark, ALDE
- SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
- STULIGROSZ Michał, Pologne, PPE/DC
- TEVDORADZE Elene, Géorgie, ADLE
- VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
- WIKIŃSKI Marek, Pologne, SOC
- WODARG Wolfgang, Allemagne, SOC
- WURM Gisela, Autriche, SOC

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen

ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

GDE: Groupe des démocrates européens

GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne

NI: non inscrit dans un groupe